



Le dopage – Le rapport à la loi

Classe de seconde

Mots clés

Égalité des chances, éthique, dopage, sport.

Référence au programme

Égalité et discrimination.

Connaissances

- La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats).
- Éthique sportive.

Compétences

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- Mobiliser les connaissances exigibles.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- S'impliquer dans le travail en équipe.



Descriptions des séances

Séquence de 4 séances : pour une classe de 2nde divisée en deux demi-groupes de 18 élèves.

Séance 1 : Préparation du « Jeu de rôles - débat »

(au CDI si possible ou dans une salle avec des ordinateurs)

1. Choix d'un cas particulier

Les élèves font quelques recherches (sur Internet ou à partir de brochures de journaux fournies par l'enseignant ou le professeur-documentaliste) et choisissent un cas particulier : un sportif soupçonné de dopage (par exemple C. Froome sur le tour de France 2015) ou un cas avéré de dopage (par exemple Lance Armstrong...).

On peut imaginer que les deux groupes de la classe travaillent sur deux cas différents.

2. Distribution des rôles

On distribue les rôles (un rôle par binôme d'élèves), à choisir parmi :

- le sportif (qui explique comment, depuis quand et pourquoi il se dope, quels produits il prend...);
- un concurrent (qui donne le point de vue d'autres athlètes sur le dopage, ce qu'il connaît des pratiques de dopage dans son sport) ou l'entraîneur (qui donne son point de vue sur le dopage, mal nécessaire ou non dans le sport de haute performance / spectacle sportif, obligations de résultats, attentes du public...);
- la famille de l'athlète (qui explique pourquoi elle est inquiète pour sa santé, si elle était au courant, si elle a cherché à dissuader le sportif);
- le médecin du sportif (dont l'objectif est d'améliorer les performances de son athlète tout en préservant sa santé);
- une personne de la commission anti-dopage (dont l'objectif est de déterminer si l'athlète s'est dopé ou non, qui décrit les différentes formes de contrôle);
- un scientifique (capable d'expliquer les effets secondaires des différentes molécules dopantes sur la performance et sur la santé);
- un philosophe (capable d'élargir le débat sur le rapport à la performance et à la compétition, l'éthique sportive – pourquoi cette notion de dopage en sport alors qu'elle n'existe pas dans d'autres milieux tels que les artistes, les hommes politiques, les étudiants ?);
- un économiste (capable d'exposer les aspects économiques liés à la vente des produits dopants mais aussi aux enjeux financiers du sport de haut niveau);
- un homme de loi (connaissant les aspects législatifs du dopage ; capable de différencier les sanctions qui relèvent des fédérations sportives ou de l'agence française contre le dopage, des sanctions qui relèvent du pénal ; capable de donner des exemples de sanctions, d'expliquer le fondement légal de la lutte anti-dopage);
- un animateur / un journaliste (qui s'informe sur les arguments défendus par les différents protagonistes);
- ... (tout autre rôle proposé par les élèves...).



Cette distribution peut être imposée par l'enseignant, ou laissée au choix des élèves. Elle peut également se faire par tirage au sort.

3. Début du travail de recherche

L'enseignant explique les objectifs de ce travail de recherche : il s'agit de préparer une table ronde autour de la question du dopage. Chaque « protagoniste » doit donc recenser un ensemble d'éléments expliquant sa position dans le débat.

Séance 2 : Préparation du « Jeu de rôles - débat » – Suite des recherches

(au CDI si possible ou dans une salle avec des ordinateurs)

Chaque binôme poursuit ses recherches et affine ses arguments, prépare une fiche avec ses données, ses sources... Le professeur-documentaliste peut intervenir sur la fiabilité des sources (site institutionnel, associatif ou privé, auteur identifié, date, mises à jour etc.).

Séance 3 : « Jeu de rôles - débat »

(au CDI ou dans une salle de cours, installation en « table ronde »)

On installe **la table ronde** : un élève de chaque binôme s'installe (l'animateur - journaliste en position de « président » de séance), et place un chevalet devant lui indiquant son « rôle » (il peut aussi porter un badge indiquant son rôle).

On peut choisir de garder une trace de cette table ronde sous différents formats. On peut par exemple se placer dans le cadre fictif d'une émission TV, et filmer la table ronde. Certains extraits pourront éventuellement être diffusés ensuite sur le site de l'établissement (il faudra alors faire signer aux différents élèves apparaissant dans la vidéo une autorisation de droit à l'image). On peut aussi imaginer une émission de radio enregistrée avec une installation de webradio. De la même façon, certains extraits pourront ensuite être diffusés via le site de l'établissement.

Les élèves qui ne participent pas directement à la table ronde se répartissent les autres « rôles » :

- 1 ou 2 secrétaire(s) qui liste(nt) les thématiques abordées et les différents arguments développés,
- 1 ou 2 caméraman(s) qui filme(nt) / 1 ou 2 ingénieurs du son qui enregistrent le débat,
- des élèves qui « évaluent » la qualité du débat / la pertinence des arguments utilisés par chaque protagoniste.

Une fois la table ronde installée (et l'ensemble des élèves positionnés), on peut commencer l'émission. On peut choisir de procéder :

- en laissant les différents protagonistes se répondre les uns aux autres (en respectant la parole de l'autre),



- sous la forme « table ronde » : l'animateur donne la parole tour à tour à chaque protagoniste pour qu'il expose sa position en début d'émission, et c'est seulement après que les échanges peuvent s'installer.

Le professeur reste près de l'animateur-journaliste pour l'aider à « arbitrer » le débat et à distribuer judicieusement la parole aux différents protagonistes.

Séance 4 : Bilan et ouverture

(au CDI ou dans une salle de cours)

Retour et élargissement par rapport aux arguments et différentes thématiques du débat. Exemples :

- les différents enjeux (sportifs, sociaux, économiques) du dopage,
- distinguer les différentes substances dopantes et envisager leurs effets sur les performances / les effets secondaires à court, moyen et long termes...,
- comment expliquer que des sportifs se dopent alors qu'ils connaissent les effets sur leur santé ?
- expliciter les valeurs éthiques du sport, comparer par rapport aux valeurs éthiques dans d'autres domaines,
- les autres tentations de la « triche » en sport et dans d'autres domaines (scolaire, professionnel,...) ; le poids des « pressions », l'enjeu du résultat, les phénomènes de banalisation (« puisque les autres le font... »),
- compétition (sportive /scolaire/ professionnelle) et égalité des chances.

Évaluations possibles

Débat (séance 3) :

- Évaluation du débat / de la pertinence et de la variété des arguments développés au cours du jeu de rôles,
- Capacité à appréhender les pratiques dopantes sous divers points de vue (éviter un discours moralisateur),
- Écoute entre les élèves, respect et prise en compte des arguments des autres.

Bilan (séance 4) :

- Capacité à expliciter les différents enjeux du dopage,
- Capacité à établir des spécificités et liens de l'éthique sportive avec les valeurs éthiques dans d'autres domaines.



Ressources pour aller plus loin

Pierre Ballester, David Walsh, *L.A. Confidential - Les secrets de Lance Armstrong*, Points, 2004.

Pierre Ballester, David Walsh, *L.A. Officiel*, Éditions de La Martinière, 2006.

Pierre Ballester, *Tempêtes sur le Tour*, Éditions du Rocher, 2008.

Pierre Ballester, David Walsh, *Le sale Tour*, Seuil, 2009.

Pierre Ballester, *Fin de cycle - Autopsie d'un système corrompu*, Éditions de La Martinière, 2013.

Pierre Ballester, *Rugby à charges, l'enquête choc*, Éditions de La Martinière, 2015.

Jean-Noël Missa, Pascal Nouvel, *Philosophie du dopage*, PUF, 2011.

Françoise Siri, *Dopés, victimes ou coupables ?*, Le Pommier, 2001.

On pourra également se référer

- au site de l'[Agence française de lutte contre le dopage](#),
- au site de l'[Agence mondiale antidopage](#),
- au site de l'[Observatoire des Inégalités](#),
- au site de la [Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduits addictives](#),
- au site du [Ministère de la Jeunesse et des Sports](#),
- à une approche intéressante du sujet par [la théorie des jeux](#).

Articulation avec d'autres disciplines / dispositifs

Travail interdisciplinaire :

- SVT – EPS – professeur documentaliste,
- HG, SES, français, philosophie...,
- EPS : enseignement d'exploration avec les thèmes « Corps, activités physiques et spectacle », « Corps, activités physiques et sciences », « Corps, activités physiques et santé »...,
- SVT : thématique « Corps humain et santé »,
- CESC : les conduites addictives.